

Ministère de l'
Industrie
Calvaut

7 novembre 1979

A PROPOS DE L'INFORMATION NUCLEAIRE

UNE PREOCCUPATION CONSTANTE : L'INFORMATION

Dans le discours qu'il avait prononcé le lundi 15 Octobre 1979 à l'Académie des Sciences, M. André GIRAUD, Ministre de l'Industrie, avait souligné la nécessité "de plier la technologie aux décisions de la démocratie". Devant les mutations rapides qui attendent la société industrielle de la fin du XXème siècle, il importe que s'insèrent dans notre système technologique et socio-politique des mécanismes de régulation qui s'appellent le contrôle technique et l'information des citoyens.

Pour ce qui concerne l'industrie nucléaire, il faut souligner que le contrôle a commencé avec l'industrie et qu'un effort d'information a été entrepris de façon systématique depuis 1975. Mais il faut le poursuivre et l'approfondir, et tel a été l'objet de l'intervention du Ministre de l'Industrie au Conseil des Ministres du 7 Novembre .

.../...

LE PROBLEME EST DIFFICILE

Le problème est difficile, et compliqué encore par le climat passionnel et les frayeurs irrationnelles qui entourent la question nucléaire. Il y a, en effet, un nombre limité de secrets à protéger de caractère industriel ou ayant trait à la défense nationale et à la protection indispensable contre les actes de malveillance, et qui interdisent par exemple que certains documents techniques relatifs à des installations nucléaires soient totalement diffusés.

Il faut se garder de croire qu'on pourrait tout publier tout de suite sans nuire gravement à la sécurité : à vouloir absolument tout publier tout de suite, on créerait inévitablement des phénomènes d'auto-censure des experts, de fuite devant les responsabilités, de chicane défensive où chaque expert ne se soucierait pas des faits mais de la rumeur et l'on provoquerait la paralysie des organes de réflexion et de décision. Il est donc indispensable d'assurer une zone calme pour que les experts scientifiques puissent respirer.

Du côté de la réception par les citoyens, le problème n'est pas simple. La multiplication d'informations isolées, qui correspondent bien souvent à des hypothèses non vérifiées ou à des observations non encore interprétées, ne servirait à rien, si ce n'est à créer souvent la confusion et l'affolement dans des esprits qui ne sont pas préparés pour l'analyser. Ce serait ouvrir la porte à toutes les démagogies et tous les désaccords.

.../...

LES MOYENS UTILISÉS

a) L'information au plan local

Ce domaine a profité des réflexions qu'a mené le Conseil de l'information nucléaire et un certain nombre de propositions de sa part ont reçu une suite positive.

- L'information des élus et de la population à un stade "amont" très antérieur au dépôt de demande de DUP est d'ores et déjà la règle.
- Les procédures d'enquête publique font l'objet d'un effort d'amélioration permanent : regroupement d'enquêtes publiques, dossier désormais très (et peut-être trop) complet, horaires aménagés. Plusieurs améliorations seront néanmoins apportées dans ce domaine :
 - . une brochure résumée et simplifiée sera diffusée pour permettre à tous d'avoir connaissance du dossier nécessairement complexe;
 - . la présidence de la commission d'enquête sera confiée à une personnalité de qualité et de compétence reconnue;
 - . la commission d'enquête veillera à ce que le demandeur (E.D.F. dans le cas d'une centrale) publie un document regroupant les principales questions soulevées et indiquant les réponses qui y ont été apportées.
- Les plans particuliers d'intervention qui donnent l'information sur les différentes mesures prévues en cas d'accident ou d'accident seront publiés au début 1983 à toutes les centrales en fonctionnement.

.../...

LA BONNE METHODE

Il importe que les organes de surveillance et d'information ne soient pas coupés de la pratique réelle et détachés de la réalité : c'est la raison pour laquelle on ne retiendra pas la solution d'une agence indépendante. Il faut que ce soient les responsables eux-mêmes qui, le moment voulu, donnent les informations nécessaires.

A cette fin, il conviendra :

1. D'assurer l'information complète des élus locaux, régionaux et nationaux ;
2. D'assurer la divulgation périodique d'une information accessible à un public élargi ;
3. De familiariser le public avec les données de base des questions importantes en matière d'énergie, sans se limiter aux problèmes de sécurité ;
4. Lorsqu'une information technique exhaustive est disponible, elle doit être accessible à tous ceux qui désirent la consulter, sous réserve de la préservation de secrets industriels et de défense nationale. Mais une telle information a inévitablement un certain caractère technique.

.../...

- Une information particulière, sur base annuelle ou semestrielle, sera donnée par l'exploitant au public et en premier lieu au Conseil Général ou à une Commission spécialisée et aux Maires des communes concernées sur le fonctionnement des installations de production électrique en service, sur le résultat des mesures de surveillance de l'environnement et sur les divers aspects des retombées de son activité sur la vie économique et sociale de la région. Ce document périodique sera publié dès le 1er janvier 1980 dans toutes les grandes centrales de production d'électricité (y compris thermique classique).

- Une journée "portes ouvertes" sera organisée chaque année dans chaque installation nucléaire. Au cours de cette journée, la population locale pourra visiter les parties non dangereuses de l'installation et s'entretenir avec les responsables. Par ailleurs, on organisera, de façon systématique, avec éventuellement le soutien logistique de l'exploitant, des visites de centrales, par des établissements scolaires.

b) L'information régionale nationale

Il convient en effet de distinguer deux types d'information :

L'information technique complète. Celle-ci doit être disponible pour tous ceux qui désirent l'obtenir.

La meilleure manière pour atteindre cet objectif réside dans :

- . des publications adéquates dont le bulletin de sûreté nucléaire du Ministère de l'Industrie est un exemple : le numéro à prochain consacrera 3 ou 4 pages aux phénomènes métallurgiques de fissuration à froid.

.../..

Le Ministère de l'Industrie va également publier en 1980 un ouvrage technique important qui fait le point des connaissances actuelles en matière de sûreté nucléaire. La publication des rapports PEON publiés dans la série "Les dossiers de l'Energie" du Ministère de l'Industrie, et ceux de la Commission de l'Energie du Plan, complètent le panorama et permettent d'affirmer que le public dispose aujourd'hui en France de toutes les informations sur lesquelles le Gouvernement fonde ses décisions relatives à l'énergie électronucléaire;

- les moyens de mise à la disposition du public de ces publications. Le Centre de documentation de Fontenay du C.E.A. est un bon exemple.

- L'information accessible au grand public. L'objectif est dans ce cas que le grand public non spécialiste soit à même de se faire une opinion à partir d'informations relativement digérées et élaborées. Plusieurs moyens sont envisageables :

- des documents accessibles doivent être préparés. Le Ministère de l'Industrie s'est attaché, depuis 1976, à faire publier une série de brochures "25 questions 25 réponses" sur différents sujets nucléaires. Douze titres sont parus et 735.000 exemplaires ont été diffusés : Plogoff, Golfech, les déchets radioactifs, les mines d'uranium;
- tous les médias doivent être utilisés. La télévision en premier lieu;

... A ...

- / -

. les occasions doivent être recherchées de faire passer dans l'opinion l'information dont elle se dit privée mais qu'elle ne recherche pas nécessairement : le Maire d'Harrisburg n'avait pu remplir une salle lors d'une réunion d'information locale sur l'énergie nucléaire, organisée huit jours avant l'accident de Three Mile Island.

Le 7 Novembre 1979

LES DOCUMENTS D'INFORMATION SUR L'ENERGIE
DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

I - LA COLLECTION 25 QUESTIONS / 25 REPONSES

Cette collection, réalisée avec la collaboration de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Industrie, est publiée par un éditeur privé.

La diffusion des brochures se déroule selon deux voies :

- soit vendues, en librairies ou par correspondance ;
- soit mises à la disposition des préfets concernés pour une diffusion selon un plan préalablement établi en fonction des destinataires intéressés.

Les titres recensés au 30 Octobre sont les suivants :

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| 1. L'Energie Nucléaire | diffusé à 169.379 exemplaires |
| 2. Cattenom | " 25.062 (1) " |

.../...

(1) dont 5.000 en langue allemande

3. Creys-Malville	diffusé à	40.204 exemplaires
4. Belleville-sur-Loire	"	11.991 "
5. St Alban/St Maurice	"	5.483 "
6. Flamanville	"	30.375 "
7. Nogent-sur-Seine	"	55.347 "
8. L'énergie nucléaire dans le Monde	"	9.520 "
9. Penly	"	30.000 "
10. Golfech	"	25.000 "
11. La Hague - Le Retraitemt	"	79.000 "
12. Plogoff	"	255.000 "

soit un total de : 735.361 exemplaires

- . L'uranium à paraître ce mois
- . La sûreté nucléaire en cours de réalisation.

II - LA COLLECTION "LES DOSSIERS DE L'ENERGIE"

Cette collection est en vente à la Documentation Française.

1. Rapport de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire
 - . Tome I : 1964-1969
 - . Tome II : 1970-1974
 - . Tome III : 1976-1977

.../...

2. Documents sur la politique énergétique - O.C.D.E., C.E.E., Conseil Economique et Social Français
3. Rapport au Gouvernement suédois sur l'implantation des centrales nucléaires en Suède
4. La sûreté nucléaire en France
5. Projet Rasmussen - Etudes sur la sûreté des réacteurs
6. Rapport d'orientation sur la recherche-développement en matière d'énergie
7. Rapport de la Commission de l'Energie sur les orientations de la politique énergétique. Commission "Grégory".
8. L'avenir du charbon
9. La production d'électricité d'origine nucléaire
10. Economies d'énergie par la conception des voitures particulières
11. Les économies d'énergie
12. Rapport de la Commission d'études pour l'utilisation de la chaleur
13. L'industrie électronucléaire française
14. L'hydrogène
15. Les technologies pétrolières marines
16. Les économies d'énergie dans l'industrie

.../...